

MÉMOIRE NUMÉRIQUE SÉLECTIVE ?

LE 5 OCTOBRE 2009 ALEXANDRE LÉCHENET

L'histoire très étrange qui fait qu'au même moment Nathalie Kosciusko-Morizet ait comme cheval de bataille principal le droit à l'oubli sur Internet et que d'autres personnes de l'UMP se battent pour ficher les "délinquants sexuels" et diffuser leurs coordonnées. Nathalie Kosciusko-Morizet préparerait activement un atelier réunissant tous les acteurs du web sur la mémoire numérique, promouvant régulièrement [...]

L'histoire très étrange qui fait qu'au même moment Nathalie Kosciusko-Morizet ait comme cheval de bataille principal le droit à l'oubli sur Internet et que d'autres personnes de l'UMP se battent pour ficher les "délinquants sexuels" et diffuser leurs coordonnées.

Vue desprit dun Parent Watchdog français

Nathalie Kosciusko-Morizet préparerait activement **un atelier réunissant tous les acteurs du web sur la mémoire numérique**, promouvant régulièrement le droit à l'oubli. Le 16 juin, sur Twitter, elle répercute **dans un tweet** un **article de Numérama** sur la question. À l'époque, il s'agissait des publications légales, celles que l'ont peut voir régulièrement en une de Voici, et que **le Tribunal de Nanterre a demandé à Numérama de publier**. En étant publiées sur Internet, elles pourraient être mémorisées par les moteurs de recherche et donc rester visible, **même après plus de 6 ans**.

Cette bataille donc, qui permettrait à la fin d'appuyer sur un bouton pour s'effacer de Google (sic!) et que Jean-François Copé relaie également sur **Slate**, entre cependant en conflit avec une autre proposition de la majorité.

Suite au récent viol d'une femme par un homme sortant de prison, les sécuritaires de l'UMP militent en effet, au milieu de castration chimique ou rétention de sûreté pour la publication sur Internet, **comme cela existe aux États-Unis**, d'une carte des délinquants sexuels. Georges Fenech hier, **dans Revu&Corrigé sur France 5**, expliquait ainsi qu'une telle carte permettrait à toute mère de famille de savoir si son enfant est en sécurité ou non. Et cela concernerait toutes les personnes ayant déjà été condamnées pour délinquance sexuelle. Autant dire qu'à ce moment, le droit à l'oubli numérique est tout simplement oublié. Car même si on se contente d'afficher les délinquants sexuels les plus récents, n'importe qui pourra récupérer les données, et Google le premier. Et là, aucun droit à l'oubli, même si la personne a purgé sa peine.

ci-dessous un extrait vidéo de l'émission. Hélas, Georges Fenech développe son idée sur la fin (vers 4:30) et est coupé à ce moment.

publié originellement sur misc.alphoenix.net

ZOUPIC

le 5 octobre 2009 - 13:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



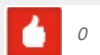
Dans le futur que nous propose l'UMP, il faudra faire un plan sur son iphone non pas des métros ou rues à emprunter, mais de tel pédophile à éviter, de ne pas passer par châtelet pour éviter les pick pockets déjà géolocalisés sur l'application sécurité2.0 qu'ils distribuent, et on pourra aussi éviter les clochards et les mendiants en prévoyant un parcours sain.

On avance bien. Demain sera fait d'un monde multicolore, riche en diversité et en épanouissement.

Faudrait même rajouter le fichage avec le dernier vote, pour savoir à qui je peux parler, qui ne soit pas de gauche ou alter, t'imagines l'horreur.

Trions, séparons, recyclons, et évitons tous ces malfrats!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

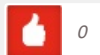
MEHDI

le 5 octobre 2009 - 14:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est la raison pour laquelle une castration physique et définitive me paraît être la solution.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALEXANDRE LÉCHENET

le 5 octobre 2009 - 15:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mehdi, je ne sais pas exactement comment prendre le commentaire. Si c'est de l'humour, je dis "ah ah, oui, et pourquoi pas avec les dents ?" Si c'est du une action de troll, je ne dirai rien. Si c'est une vraie opinion, je dirais "pourquoi pas la peine de mort ?"

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICOLAS VOISIN

le 5 octobre 2009 - 22:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Alex > tu devrais être community manager – je dis ça, je dis rien /-)

VOUS AIMEZ 0

VOUS N'AIMEZ PAS 0

LUI RÉPONDRE

ALEXANDRE LÉCHENET

le 5 octobre 2009 - 23:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Nicolas haha. si tu savais le temps qu'il m'a pris pour être aussi diplomate, tu reviendrais sur ta décision. j'ai effacé bien des mots... et n'importe qui témoin de l'écriture de mon commentaire te le confirmera.

VOUS AIMEZ 0

VOUS N'AIMEZ PAS 0

LUI RÉPONDRE

AL.JES

le 5 octobre 2009 - 23:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Nicolas Voisin +1

VOUS AIMEZ 0

VOUS N'AIMEZ PAS 0

LUI RÉPONDRE

BERTRAND

le 12 novembre 2009 - 11:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Finalemnt l'illustration des deux faces de la technologie. D'un côté la capacité incroyable d'un outil qui peut tout faire, de l'autre des questions éthiques qui posent la question de justement savoir si on doit tout faire. Le problème est que cette question est posée sur des questions de délinquance sexuelle et de pédophilie. Des sujets très sensibles et pour lesquels le "peuple" se montrera toujours plus dur et acceptera des exceptions. Autrement dit : certains savent que sur ces questions ils trouveront un écho favorable et peuvent s'en servir pour faire accepter des choses autrement inacceptables.

VOUS AIMEZ 0

VOUS N'AIMEZ PAS 0

LUI RÉPONDRE

MALDONADO29BERTA

le 17 juillet 2010 - 17:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Don't have a lot of cash to buy a building? Don't worry, because that's possible to get the credit loans to resolve such problems. Thence take a auto loan to buy everything you need.

VOUS AIMEZ 0

VOUS N'AIMEZ PAS 0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Mémoire numérique sélective ? | Owni.fr -- Topsy.com le 5 octobre 2009 - 10:47

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par monpetitponey. monpetitponey a dit: Mémoire numérique sélective ? – Owni: Mémoire numérique sélective ?OwniCette bataille donc, qui permettrait à l.. <http://bit.ly/WewMJ> [...]

[WORDPRESS HASHCASH] The comment's server IP (208.74.66.43) doesn't match the comment's URL host IP (74.112.128.10) and so is spam.